

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1257 Décisions concernant les Ministères

n° 1257

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 novembre 1960

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro

31 décembre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité pour accident du travail de trois mille cinq cent quatre-vingt-deux francs (3.582 fr.) est accordée à M. Moumin Ahmed. manoeuvre au Service de la Voirie, victime d'un accident du travail survenu le 2 juillet 1960. Le paiement de cette indemnité implique la renonciation par l'intéressé à tout recours civil ou contentieux, sauf aggravation médicalement constatée de l'incapacité permanente partielle résultant de l'accident du travail. La dépense visée ci-dessus est imputable sur le Budget local de l'exercice 1960.

chapitre 1er, art. 3, § 1.